

**Procès-verbal**  
**De la séance du conseil**  
**d'administration**  
**Du 24 novembre 2016**

<b>CHAPITRE I : Conseil d'Administration</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p>Etaient présents :</p> <p>Messieurs FAURE, LÉNA, BONNET, FRANCOU, SOULAC, LEROY, COUSSEINS, SERVOIN.</p> <p>Mesdames DENQUIN, LE BORGNE, MIGAULT, GARIN, MER, BUSE, VAILLOT, BRACCO, GAUVREAU, GAGNEAU.</p> <p>Excusés :</p> <p>Mesdames RAMOND, EL BARROUDI.</p> <p>Messieurs MARIE, DELACOUX, RIVOIRE, MENDOZA, ROLLAND.</p> <p>Monsieur FAURE, Principal ouvre la séance à 18h04 - Quorum atteint : 15 personnes sont présentes.</p> <p><b>1) <u>Approbation du compte rendu précédent</u></b></p> <p>Le compte rendu du CA du 18 octobre 2016 est présenté à l'approbation du CA.</p> <p>Arrivée 18h05 Messieurs BONNET et SERVOIN.</p> <p><b>Votants 15 Pour 15 contre 0 abstentions 0</b></p> <p>M. LEROY, représentant des parents d'élèves, est déclaré secrétaire de séance.</p> <p>18h07 Mme BRACCO.</p> <p>18h11 Mmes VAILLOT et GARIN.</p>	

<b>CHAPITRE II : Gestion financière</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p><b>2) <u>Présentation du budget et DBM</u></b></p> <p>Monsieur FAURE présente le budget prévisionnel 2017.</p> <p>La subvention de fonctionnement reste la même depuis 3 ans. Dans ces conditions, les marges de manœuvre restent faibles et il n'y aura pas de grands changements par rapport aux budgets antérieurs, surtout que la répartition des crédits de l'année 2016 a été faite au plus juste et a permis de couvrir tous les besoins sans tirer sur le fonds de réserve.</p> <p>Le crédit pédagogique en EPS et en Lettres est en léger repli (-200€ pour chacun) pour permettre la création d'un crédit pour la formation PSC1 donnée aux élèves du Collège et le maintien d'une ligne réservée au maintien de l'équipement informatique (vidéo projecteurs, logiciels pédagogiques...).</p> <p>Cette subvention de fonctionnement ne permet pas d'investissement lourd. Ils seront faits si les fonds de réserve sont suffisants à l'issue du compte financier (mars 2017).</p> <p>A) <u>Subventions</u> : Mme DENQUIN demande la répartition de la subvention de 2187,97 € de fonds sociaux reçue en novembre 2016. Le conseil décide de tout imputer sur les fonds sociaux collégiens.</p> <p><b>Voteants : 18 Pour : 18 Contre 0 Abstentions 0</b></p> <p>B) <u>Décisions de l'ordonnateur</u> : Mme DENQUIN présente la décision de l'ordonnateur n° 2 qui permet d'ajuster au mieux les activités au sein des services.</p> <p>C) <u>DBM n°6 pour information</u> : Mme DENQUIN la DBM n°6 pour information: Subventions et le Voyage dans le NORD 2016.</p> <p>D) <u>VOYAGES</u> :</p> <p>Mme BRACCO demande comment sont choisis les élèves participant chaque voyage.</p> <p>a) <u>Voyage en Pologne (M. SOULAC) 21 au 25 mars 2017. 30 élèves de 3è. AR par avion.362 € par famille.</u></p> <p><b>Voteants : 18 Pour : 17 Contre 0 Abstentions 1</b></p>	<p>o</p>

b) Voyage en Angleterre Cardiff (VAILLOT) au 20 au 25 mars 2017. 49 élèves et 4 accompagnateurs. 285 € par famille.

**Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 1**

c) Échange scolaire avec collègue Espagnol Barcelone (Mme GÉLIS) du 18 au 26 mars 2017. 18 élèves 3è. AR en avion. 290 € par famille

**Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 1**

d) Echange avec Gymnasiium à Amberg (Allemagne) (Mme BOUNIFI) du 17 au 25 mars 2017. 16 élèves. Retour en Avion. 303 € par famille.

**Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 1**

e) Voyage à LEWARDE (Nord) (Mme MIGAULT)  
Elèves de 4<sup>ème</sup> : 53 et 4 accompagnateurs du 18 au 19 mai 2017. 88 euros par famille.

**Votants : 18 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 1.**

**Objectifs** : Tous les élèves de 3ème devraient partir durant la même semaine.

Une aide est possible pour les familles qui le demandent.

E) Tarifs des repas :

Tarifs des repas année 2017

Elèves forfait annuel : 474,60 euros

Elèves repas : 3,80 euros

Agents cat C : 2,80 euros

Personnels < Indice 463 : 4,45 euros

Personnels < Indice 463 : 5,25 euros

Hôtes : 5,80 euros

Repas exceptionnel : 16,40 euros

**Votants : 18 Pour : 18 Contre : 0 Abstentions : 0**

F) Présentation du budget prévisionnel 2017.

18h52 : Départ. De M. SOULAC.

. Mme DENQUIN présente l'Etat Prévisionnel des Achats (EPA).

**Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0**

Mme DENQUIN complète la présentation du budget faite par M. le Principal en début de séance en analysant chaque rubrique et répond aux questions. Les membres du CA ont voté le montant du fonds de roulement à 32493.35 € ( $93119.70 - 56994.50 - 3631.85 = 32493.35$  - correction manuelle).

Voir document annexe

**Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0**

**COLLEGE Michel CHASLES  
B.P.60061  
28232 EPERNON cedex**

**N° de séance : 3**

**Procès-verbal  
De la séance du conseil  
d'administration  
Du 24 novembre 2016**

<b>CHAPITRE III : Vie scolaire</b>	Réservé à l'administration destinataire
<p>3) <u>Vie scolaire</u></p> <p>Convention « Atelier écriture » avec un écrivain pour rédaction et publication de recueils de nouvelles par les élèves. 875 euros pour l'année scolaire.</p> <p><b>Votants : 17 Pour : 17 Contre : 0 Abstentions : 0</b></p> <p>Information : sortie d'une classe de 3<sup>ème</sup> au Musée Jacques CHIRAC dans cadre d'un travail sur l'ethnologie en fin d'année scolaire (26 personnes).</p>	

CHAPITRE IV - QUESTIONS DIVERSES	Réservé à l'administration destinataire
<p><u>Questions de la PEEP pour le CA :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li><i>Travaux de rénovation au Collège. Questions du 18 octobre 2016</i> Les travaux de rénovation au collège devraient commencer en avril 2017. Les plus gros travaux devraient avoir lieu pendant les congés scolaires pour des raisons de sécurité (ex: désamiantage). D'autres travaux auront lieu pendant les cours. Un nouvel emploi du temps sera aménagé régulièrement pour libérer les salles où se dérouleront les travaux. Dans ces conditions, il est envisagé de fermer le collège aux élèves du 3 au 7 juillet 2017, une semaine avant le début des congés d'été.</li><li><i>Transports publics. Trains ou car pour les sorties. Question du 18 octobre 2016</i> Les frais de transport par car sont élevés pour un groupe de 25 élèves quand la capacité de bus est de 53 personnes. Dans ce cas, le transport par train est moins coûteux si la destination est servie par le train (Paris, Chartres...). Le collège bénéficie du tarif groupe. Cependant, dans Paris, l'accès au Métro est interdit aux groupes scolaires alors que le service de bus de ligne est possible pour les groupes.</li><li><i>Liste des fournitures scolaires 2016-2017.</i> Fin décembre 2016.</li><li><i>Piscine. Serait-il possible que les élèves du collège puissent bénéficier de l'accès à la piscine pendant la dernière semaine de cours (3 au 7 juillet 2017) alors que cette semaine est réservée au public.</i> Mme BRACCO répond que ce n'est pas pour l'instant envisagé.  M. FAURE rappelle que le collège fait le maximum pour que tous les élèves sortent du collège sachant nager. Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> iront à la piscine en mai/juin 2017 ainsi que les élèves de 5<sup>ème</sup> non-nageurs</li></ul>	

- *Semaine d'animations « espace dans la ville »*
- M. BONNET remarque que l'initiative était intéressante et très riche pour les élèves mais que peu de collégiens y ont participé.
- Mme BRACCO remarque que le succès était au rendez-vous à Hanches par exemple avec de plus jeunes élèves.

*Sensibilisation au harcèlement scolaire.*

Le collège est engagé dans une expérimentation du « mieux vivre ensemble » parrainé par le conseil départemental.

Une première information sur l'opération en cours a été faite jeudi 17 novembre, pour tous les élèves réunis dans la salle de la Savonnière.

L'objet de cette opération qui va durer trois ans est d'apprendre aux élèves à gérer les situations conflictuelles ou de rejet (harcèlement) au sein de la classe pour permettre à la victime et à l'agresseur de retrouver sa place dans le groupe classe indispensable pour le bien vivre ensemble.

*Statistiques de consultation de Pronote.*

M. LÉNA présente et analyse les résultats pour la période septembre/novembre 2016 (voir documents annexes).

Sur les 904 parents inscrits, 469 se sont connectés (51,9%). 170 à 182 connections par jour avec les rubriques les plus consultées (cahier de texte, relevé de notes, emploi du temps).

Sur les 542 élèves, 461 se sont connectés (85,1%). 215 connections par jour (cahier de texte, emploi du temps, relevé de notes).

Il est demandé de connaître nominativement les élèves qui ne se connectent pas. La réglementation ne le permet pas.

*Transport scolaire : toujours des retards et possibilité de bus à 9h30 pour les élèves de Droue sur Drouette.*

Les retards doivent être signalés au transporteur.

La possibilité d'ouvrir un service à 9h30 semble peu raisonnable au vu des effectifs concernés, une poignée d'élèves alors que pour les horaires disponibles, le bus est au ¾ vide.

*Un Lycée à Epernon*

M. BONNET fait savoir que le Conseil Régional a pris la décision de l'implantation d'un Lycée sur le canton d'Epernon. La décision d'implantation sera définitive lorsqu'il y aura accord du ministère concerné.

Un terrain est activement recherché par les municipalités du Canton et en particulier à Epernon (Mme BRACCO).

**Questions de la FCPE.**

*Point sur les projets du CVC*

Le compte rendu de la réunion du CVC sera disponible sur Pro note.

*Quels sont les retours pour le One man show du 8 décembre 2017 ?  
La FCPE diffuse également une invitation sur face book. Nous*

*pouvons envoyer un courriel aux parents si vous le désirez.*

Pour l'instant 250 inscrits.

*Mme BRACCO : Forum de l'orientation à CHARTRES de janvier 2017.*

Monsieur LÉNA : L'information, concernant le forum de l'orientation à CHARTRES, a été communiquée aux familles. Les collèges d'Épernon et de Gallardon organisent un forum des métiers et des formations à Épernon (salle de la Savonnière) le 6 février 2017. Cette journée est ouverte aux parents, seront présents des professionnels des 2 communautés de communes.

**Fin de la séance 19h50**

**COLLEGE Michel CHASLES**  
**B.P.60061**  
**28232 EPERNON cedex**

**N° de séance : 3**

**Procès-verbal**  
**De la séance du conseil**  
**d'administration**  
**Du 24 novembre 2016**

**Date : 24 novembre 2016**

**Heure de début : 18h04**

**Heure de fin : 19 h 50**

**Présidence : Monsieur Jean-Pierre FAURE**

**Secrétariat : Madame Chantal LE BORGNE**

**Membres excusés : 7**

**Membre absent : 0**

**Nombres de membres présents : 15 – 18 - 17**

**Quorum : 13**

### **Ordre du jour**

<b>N° et nature des chapitres traités</b>	<b>Nombre de feuillets</b>	<b>Réservé à l'administration destinataire</b>
I – Conseil d'administration	1	
II – Gestion financière	2	
III – Vie scolaire	1	
IV -Questions diverses	3	
(Ne pas mettre sur la même feuille un recto concernant un chapitre et le verso concernant un autre chapitre)		
<b>Total des feuillets</b>	<b>7</b>	

Le Président,

Le Secrétaire,

---

Transmis à :

Date : le 30 novembre 2016

Le Chef d'établissement

Jean-Pierre FAURE